



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 07 février 2024**

Nombre de conseillers	
En exercice	10
Présents	09
Votants	10

Date d'envoi et d'affichage de la convocation
30/01/2024

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 20 h 00, le conseil municipal de la commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Didier SACKSTEDER, Maire

Présents : **Didier SACKSTEDER, Maire**

Edith PETEY, Adjoint au Maire

Isabelle BRUHL-BASTIEN, Dominique CHESNEL, Damien FEGELE Candy KUPCZAK, Valérie PREVOT, Pierre-Alain SOYER et Hervé WIAND, conseillers municipaux

Excusé(e)(s): Philippe CUSENIER ayant donné procuration à Didier SACKSTEDER

Absent(e)(s):

**ORDRE DU JOUR**

- Point n° 1** Adoption du compte-rendu de la séance
- Point n° 2** Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point n° 3** FINANCES – Demande de subvention au titre de la DSIL 2024
- Point n° 4** VOIRIE – Longueur de voirie
- Point n° 5** GBCA – Définition de l'intérêt communautaire
- Point n° 6** FINANCES – Exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée
- Point n° 7** BOIS – Coupes de bois 2024
- Point n° 8** BOIS – Travaux en forêt 2024
- Point n° 9** LOGEMENT – Modification du montant des charges du logement 2<sup>ème</sup> étage gauche du 5 Rue Charles de Gaulle
- Point n° 10** CDG 90 – Renouvellement adhésion au service de remplacement

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

Dominique CHESNEL est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'adoption du procès-verbal de la séance précédente

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents**

## FINANCES

### Demande de subvention au titre DSIL 2024

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il souhaite passer la commune en leds. Des demandes de subventions vont être déposées pour aider au financement des travaux d'un montant de 22 499.97 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix pour)

- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Etat la DSIL 2024
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de Territoire d'Energie 90 au titre du Fonds Eclairage Public
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de Territoire d'Energie 90 au titre du Fonds Transition Energétique
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

## VOIRIE

### Longueur de voirie

Monsieur le Maire explique qu'une partie de la voirie Rue Charles de Gaulle a été classée dans la voirie départementale suite à une délibération du 05 mai 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix)

- **DE VALIDER** la nouvelle longueur de voirie à 2939 ml

## GBCA

### Définition de l'intérêt communautaire

Monsieur le Maire informe le conseil que lors du conseil communautaire du 25 septembre 2023, les élus ont validé le transfert suivant intégrés dans le projet annexé :

- Transfert du camping municipal de l'étang des Forges à GBCA
- Restitution du stade Roger Serzian à la ville de Belfort

D'autres compétences facultatives sont proposées au transfert.

Il est demandé au conseil municipal d'acter, par délibération concordante avec le conseil communautaire, le transfert des compétences facultatives présentées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix)

- **D'APPROUVER**, par voie de délibération concordante avec la délibération adoptée par le Conseil Communautaire de GBCA, en sa séance du 14 décembre 2023, les transferts de compétences évoqués par les fiches n° 33 à 48 de l'annexe à ladite délibération

## FINANCES

### Exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée

Monsieur le Maire explique que de nouvelles dispositions du Code Général des Impôts permet au conseil municipal d'exonérer à concurrence d'un taux compris entre 50 et 100 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties répondant à des critères de performance énergétique et environnementale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix)

- **D'EXONERER** de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts.
- **DE FIXER** le taux de l'exonération à 50 % (valeur entre 50 et 100%)

## BOIS Coupe de bois 2024

Pour 2024, il est proposé les coupes suivantes :

En application de l'article R.213-23 du Code Forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, le technicien forestier territorial de l'ONF propose pour la campagne 2023-2024 l'état d'assiette des coupes résumé ci-dessous :

Unité de gestion	Coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume total prévisionnel de la coupe (m <sup>3</sup> )	Mode de commercialisation proposé	Commentaires
7.r	Régénération secondaire	2.45	245	Bois Façonné bord de route (adjudication pour belles qualités, contrat d'approvisionnement pour le reste)	Poursuite de la mise en lumière de la régénération naturelle. Désignation de sursréserves qui seront conservées ad vitam

### Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

#### Cas général

Il est proposé de vendre les coupes et les produits de l'exercice sous la forme suivante :

- **7.r :**
  - **Vente en bois façonné :**
    - **Bloc façonné des grumes de belle qualité**
    - **Contrat d'approvisionnement pour les grumes de mauvaise qualité et le bois d'industrie.**

#### Cas particulier des chablis :

- **Vente en bois façonné des grumes selon les modalités ci-dessus ;**
- **Les houppiers taillis et petites futaies sont vendus en bois façonnés par contrat d'approvisionnement.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix)

- **D'APPROUVER** l'état d'assiette des coupes 2024 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites,
- **DE DEMANDER** à l'ONF d'assurer l'Assistance Technique à Donneur d'Ordre
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents afférents

## BOIS

## Programme de travaux 2024

Monsieur le Maire présente le programme des travaux en forêt :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature <sup>(1)</sup>															
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>																					
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel en plein de plantation avec coupe rez-terre ou à hauteur adaptée à la taille des plants, et dégagement de semis naturels (Ref : 04-DEGP-APR01) Localisation : 10.ar - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Sequoia toujours vert]	0,50	HA	1 352,00	10,00	<b>676,00</b>	I															
<input type="checkbox"/> Maintenance de cloisonnement d'exploitation au broyeur dans une végétation peu importante : diamètre moyen < 3 cm, maximum de 5 cm (Ref : 04-CLOI-EXE01) Localisation : 7.r - Entraxe : [18] m	2,44	HA	156,00	10,00	<b>380,64</b>	I															
<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PARCELLAIRE</b>																					
<input type="checkbox"/> Entretien de parcellaire ou de périmètre : mise en peinture (une couche) (Ref : 04-LIPA-EAZ01) Localisation : 10.ar, 9.j Date de réalisation : Entre le 01/04/2024 et 30/09/2024	0,78	KM	349,00	10,00	<b>272,57</b>	F															
<b>TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE</b>																					
<input type="checkbox"/> Entretien des bords de voirie à l'épareuse (Réf. : 04-GVIN-LTF00 Réseau de desserte : entretien des lisières, talus, fossés) Localisation : RF du Paquis - 4 passages sur le côté de la RF (côté fossé). - 3 passages sur le côté de la RF (côté parcelle 5 = jeunes peuplements).	0,40	KM	433,00	10,00	<b>173,20</b>	F															
<input type="checkbox"/> Entretien des bords de voirie à l'épareuse (Réf. : 04-GVIN-LTF00 Réseau de desserte : entretien des lisières, talus, fossés) Localisation : RF du Tremblet - 2 passages sur les 2 côtés.	0,82	KM	247,50	10,00	<b>202,95</b>	F															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">TVA</th> <th>Total HT</th> <th>1 705,36 €</th> </tr> <tr> <th>Taux</th> <th>Base</th> <th>Montant</th> <th>Total TVA <sup>(2)</sup></th> <th>170,54 €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10,00%</td> <td>1 705,36</td> <td>170,54</td> <th>Total TTC <sup>(2)</sup></th> <td>1 875,90 €</td> </tr> </tbody> </table>						TVA			Total HT	1 705,36 €	Taux	Base	Montant	Total TVA <sup>(2)</sup>	170,54 €	10,00%	1 705,36	170,54	Total TTC <sup>(2)</sup>	1 875,90 €	
TVA			Total HT	1 705,36 €																	
Taux	Base	Montant	Total TVA <sup>(2)</sup>	170,54 €																	
10,00%	1 705,36	170,54	Total TTC <sup>(2)</sup>	1 875,90 €																	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis de l'ONF pour un montant total de 1 705,36 € HT, soit 1 875,90 € TTC

## POINT N° 9 ANNULE

## PERSONNEL

### Renouvellement de l'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'adhésion est arrivée à son terme et qu'il convient de signer à nouveau une convention avec le CDG 90 pour adhérer au service de remplacement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (10 voix)

- **D'ADOPTER** la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant, et notamment la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion.
-

### QUESTIONS DIVERSES

<b>PAV</b>	L'emplacement de la benne à verre devra être aménagé avec une plateforme en béton et en tout-venant. Des devis vont être demandés.
<b>RPI</b>	On constate une augmentation des effectifs avec 83 élèves de prévu en 2024-2025.
<b>Piste cyclable</b>	La piste cyclable qui est créée par la communauté de communes du Pays d'Héricourt en lien avec le Département du Territoire de Belfort, au niveau du chemin blanc, sera terminée fin 2026 normalement.

La séance est levée à 21h35

SACKSTEDER Didier Maire	Edith PETEY Première Adjointe au Maire
Philippe CUSENIER Deuxième Adjoint au Maire	Isabelle BRUHL-BASTIEN Conseillère Municipale
Dominique CHESNEL Conseillère Municipale	Damien FEGELE Conseiller Municipal
Candy KUPCZAK Conseillère Municipale	Valérie PREVOT Conseillère Municipale
Pierre-Alain SOYER Conseiller Municipal	Hervé WIAND Conseiller Municipal